

Actualités
Audierne ou
Audierne-Esqibien
p. 6

Dossier
Se déplacer : changer
ses habitudes
p. 10

Habitat
Des immeubles
réhabilités
p. 14

GWA IEN

10 2024 | #14

N° ISSN : 2681-5435

Le magazine de la commune Audierne-Esqibien



Édito — Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h



Il y a 80 ans, l'arrivée de l'armée américaine à Audierne clôturait une page douloureuse de près de quatre ans d'occupation par les forces allemandes.

Après Brest, libérée deux jours plus tôt, la chute du bastion de Lézongar marqua la libération définitive du Finistère. Les troupes allemandes, recluses derrière leurs fortifications depuis près d'un mois, avaient refusé de se rendre à la Résistance, craignant des représailles suite aux atrocités commises par l'occupant notamment à l'Hôtel des Dunes ou à la Croix-Rouge. Entre nausée et espoir, Audierne se réveille d'un long cauchemar.

80 ans plus tard, nous nous remémorons ces événements. Nous nous rappelons ceux qui ont perdu la vie, comme Pierre Le Lec, ceux qui ont survécu comme Edmond Lardic, toutes celles et ceux qui se sont engagés, comme Alexis Le Gall, pour que nous profitons de 80 années de liberté. Même si nous vivons des temps incertains de crises sanitaire, économique, écologique et désormais institutionnelle, l'exemple de nos aînés doit nous rappeler que la résilience est toujours possible et qu'elle doit guider nos actions.

Plus que jamais, l'action publique garantit le vivre ensemble et l'équipe municipale reste mobilisée et unie pour faire avancer les nombreux projets.

80 vloaz zo e errue an Arme Amerikan e Gwaien hag e echue pevar bloavezh poanuis ma oa aloubet ar vro gant ar soudarded Alaman.

Dieubet e oa bet Penn-ar-Bed evit gwir ur wech kemeret ar c'hreñvlec'h e Lezongar, daou zevezh goude dieubidigezh Brest. Abaoe miz e oa repuet ar soudarded Alaman a-dreñv o difennoù peogwir ne faote ket dezhe en em reiñ d'ar Rezistañs, en aon da vezañ kastizet evit an traoù euzhus a oa bet graet ganto, dreist-holl e-barzh Ostaleri an Traezh hag er Groaz Ru. Divorfilañ a rae kumun Gwaien gant ar spi hag an doñjer, goude ur wallhunvre hir.

80 vloaz goude ne ankouaomp ket ar mareoù-se : dalc'her a reomp soñj eus ar re aet da anaon evel Pierre al Leg, eus ar re a oa chomet bev evel Edmond Lardig, eus an holl dud a oa bet enrollet, evel Alexis ar Gall abalamour deomp da vezañ dieub abaoe 80 vloaz. Bevañ a reomp amzerioù diasur gant enkadennoù war dachenn ar yec'hed, an ekologiezh hag ar politikerezh diwar vremañ. Arabat bezañ dizesper koulskoude : dav eo deomp kemer skouer diouzh hon hendadoù ha krediñ cheñch an traoù.

Morse n'eo bet ken pouezus-se an ober publik evit gwarantiñ kalite ar bevañ a-stroll, ha mennet start eo skipailh an Ti-kêr da gas ur bern raktresoù war-raok.

Services techniques

Aménagement des plages

À la mi-juin, comme chaque année à l'approche de la saison estivale, les services techniques mettent tout en œuvre le long des plages pour concilier accessibilité et protection de l'environnement.

Les accès aux plages sont nombreux et certains bénéficient de « tapis bleus » qui permettent aux personnes à mobilité réduite de profiter de ces sites de baignade.

Malheureusement, nous dénombrons encore trop de « passages sauvages » au milieu des dunes, ce qui fragilise l'ensemble de cet écosystème déjà soumis à rude épreuve. C'est dans ce cadre que cette année, aux abords de Trescadec, des filins en acier ont été placés



Poste de secours et tapis bleu d'accès à la plage de Trescadec.

afin de matérialiser les espaces où l'on peut circuler à pied. Ceci doit permettre à la dune de se régénérer et donc d'assurer son rôle de protection du cordon dunaire.

Les différentes tempêtes hivernales qui se sont succédé ont fait perdre de précieux mètres à la dune de Trescadec, dont l'emplacement du poste de secours. Le nouvel emplacement a été choisi avec l'accord de la SNSM et toujours en conciliant sécurité des baigneurs et préservation du cordon dunaire. Les bancs ont été remis à leur place à la fin de la saison estivale.



Urbanisme

Des adresses à jour !

Depuis le 1^{er} juin 2024, toutes les communes de France doivent avoir attribué sur leur territoire un nom à l'ensemble des voies publiques, des voies privées ouvertes à la circulation, ainsi qu'aux lieux-dits, et avoir donné un numéro à chaque construction (habitation, entreprise, service, etc.).

Ce travail d'adressage obligatoire est destiné à venir alimenter la Base Adresse Nationale créée par l'État. Sur cette plateforme en libre accès, particuliers comme professionnels pourront consulter une base harmonisée et à jour répertoriant l'intégralité des adresses en France.

Comment est décidé l'adressage ?

Le choix d'un nom de voie ou d'un numéro de construction appartient à la commune, qui envoie un courrier au propriétaire avec une proposition. Dans le cas d'une voie privée, un travail de concertation préalable est réalisé avec les habitants. Dans tous les cas, la création de l'adressage n'est effective qu'une fois actée par délibération en conseil municipal. La commune transmet ensuite la délibération aux services de La Poste ainsi qu'aux pompiers.

Mise à jour de l'adressage à Audierne

Le service urbanisme de la ville d'Audierne a réalisé un gros travail de plusieurs mois. Le recensement de l'existant, parcelle par parcelle et voie par voie, ainsi que les remontées des habitants à l'occasion des visites de quartiers, ont révélé qu'un grand nombre de constructions ne disposaient pas de numéro. Au final, ce sont 3 163 numéros, 274 voies et 15 lieux-dits qui ont été répertoriés auprès de la base nationale.

Enjeux de l'adressage

Cette simplification de la géolocalisation devrait notamment faciliter l'accès des pompiers et des forces de l'ordre, ainsi que le travail des facteurs et livreurs, souvent perdus dans les lieux-dits ou face à des constructions sans numéros. Cette mesure devrait également faciliter le déploiement de la fibre optique.

Vous souhaitez accéder à la Base Adresse Nationale ? Rendez-vous sur <https://adresse.data.gouv.fr>



Cadre de vie

Passage du jury Villes et Villages Fleuris

Mardi 23 juillet, le jury régional des Villes et Villages Fleuris, en présence de membres des services techniques et d'élus, a visité les espaces verts de la commune, notamment le passage de la Légion d'Honneur, le cimetière Saint-Raymond végétalisé, le front de mer, ainsi que le centre-bourg d'Esquibien. Le jury a particulièrement apprécié les efforts faits en matière d'écologie, ainsi que les explications apportées sur l'engazonnement du cimetière. À l'issue de la visite, la ville s'est vu conférer sa 3^e fleur.

Élections

Bilan des élections

Après les élections européennes du 9 juin, les élus et les différents services de la commune se sont tout de suite mobilisés pour organiser, dans un délai restreint, les tours des législatives des 30 juin et 7 juillet. Le service administratif a coordonné l'organisation des élections. Le service des écoles a été impacté dans son planning de fin d'année scolaire pour laisser place aux bureaux de vote à l'école Pierre-Le Lec. Le service technique a apporté un soutien dans l'organisation matérielle des scrutins. Grâce à la réactivité et à l'adaptabilité de chacun, les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Point important

Pour les dernières législatives, le nombre de procurations établies était de 225 pour le premier tour et de 205 pour le second tour (à comparer aux 82 pour les européennes).



Dématérialisation

Acquisition d'une borne tactile

Auparavant, la consultation des informations diffusées par la commune était possible uniquement sur les heures d'ouverture de la mairie, sur le site Internet et, pour certains, via les réseaux sociaux. Dans le cadre de la modernisation des équipements de la commune et pour faciliter l'accès aux informations, une borne tactile a été installée à l'entrée extérieure de la mairie. Cette borne, accessible 7j/7 et 24h/24 permet à chacun de consulter les documents légaux (conseil municipal et arrêtés notamment), ainsi que les actualités de la commune et l'agenda des événements. Un succès, puisque dès cet été, elle a été consultée plus de 600 fois et plus de 5 000 pages ont été vues (statistiques arrêtées fin août). Les retours sont positifs.

Démarche facilitée

Certification de votre identité numérique

Le justificatif d'identité a été pensé pour répondre à un besoin de sécurisation des données d'identité. Il a vocation à remplacer les photocopies recto-verso de notre carte nationale d'identité, habituellement demandées lors des démarches administratives. En effet, cette pratique comporte des risques importants de vol et d'usurpation de données d'identité.

Ce justificatif peut vous permettre notamment de réaliser des démarches dématérialisées sécurisées et de faire une demande de procuration de vote sans avoir à vous rendre en gendarmerie.

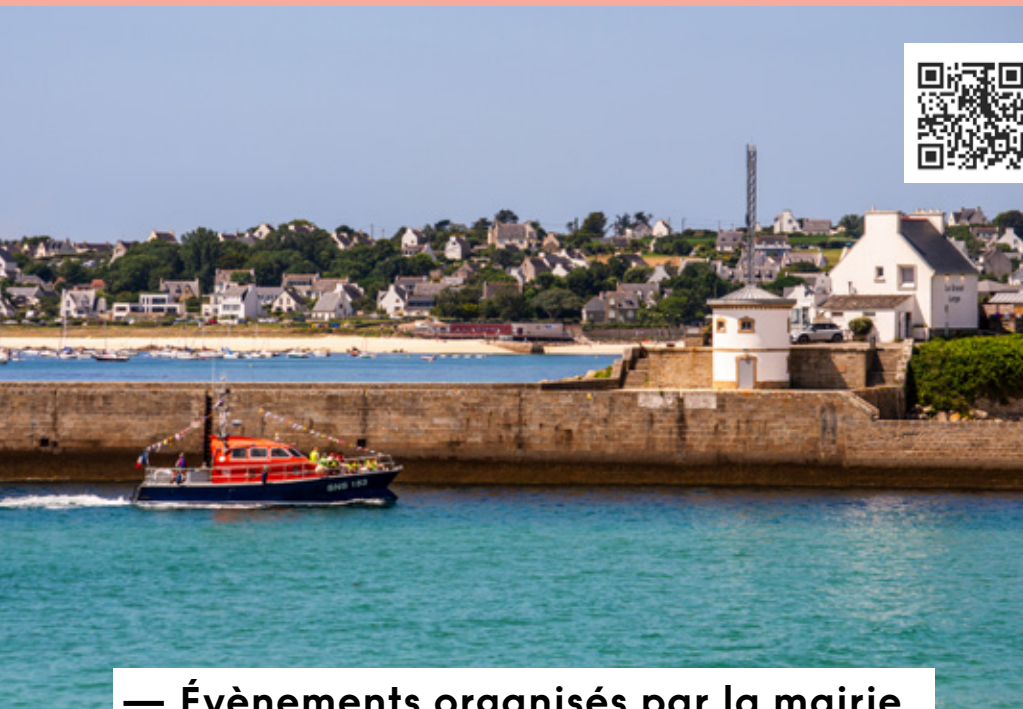
Retrouvez toutes les informations sur le site dédié : [France-identite.gouv.fr](https://france-identite.gouv.fr)

Vous pouvez demander la certification de votre identité numérique en mairie d'Audierne, sans rendez-vous, sous deux conditions :

- être en possession d'une nouvelle carte d'identité (CNIE) petit format ;
- disposer d'un smartphone Android avec système Android supérieur à 11 ou un iPhone avec a minima iOS16 (seuls téléphones compatibles).

Plus d'infos sur la certification en mairie en scannant ce QR code.





— Évènements organisés par la mairie

Patrimoine

Inauguration du mât Fénoeux

Le mât Fénoeux, inauguré mi-juin, a reçu la visite de la Mission Stéphane Bern et de la Fondation du patrimoine mi-septembre puis a fait l'objet d'animations à l'occasion de la Journée européenne du Patrimoine. L'application interactive gratuite qui en dévoile l'histoire et permet de piloter un voilier virtuel, a reçu à cette occasion le « Coup de cœur 2024 » de la Région Bretagne. L'opération initiée grâce à une souscription publique a été soutenue par l'État (DRAC Bretagne), la Région Bretagne, le Département du Finistère, la Fondation du patrimoine et la Mission Bern en collaboration avec la Française des Jeux. La rénovation du mât et de la culée de la passerelle métallique, à l'extrémité du quai de halage, contribue à la valorisation d'un ensemble architectural conçu au XIX^e siècle pour sécuriser et développer l'activité maritime d'Audierne. La ville a demandé la protection globale de cet ensemble unique.



Arts

Concours Couleurs de Bretagne

Nouveau succès pour cette édition du concours de peinture du 28 juillet. À noter que le plus jeune des participants avait 4 ans !

Jardin

Remise des prix du concours floral et végétal du 29 juin

Le 29 juin, dans une ambiance festive et dans le cadre magnifique du jardin Ar Paeron, ont été remis les prix de la 3^e édition du concours floral et végétal.



Flashez le QR code pour piloter le mât depuis l'application mobile !

Festival

Place aux Mômes – Du 14 juillet au 18 août

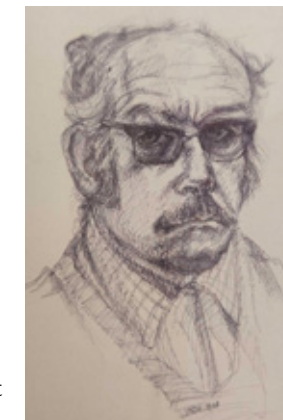
Pour cette première édition du festival « Place aux Mômes », à Audierne, sept spectacles de rue, ravissant petits et grands, ont rassemblé de nombreux participants cet été, dans la cour de récréation de l'école Pierre-Le Lec !



Spectacle Étranges étrangers.



Autoportrait d'Edmond Lardic.



Feu d'artifice – 13 juillet Le public fut nombreux le long des quais d'Audierne en ce 13 juillet pour contempler le magnifique feu d'artifice.

Expo

Exposition Edmond Lardic

L'exposition Edmond Lardic s'est déroulée à Audierne du 15 juillet au 30 août à l'occasion du centenaire de la naissance du peintre (1924-2015). 1 250 visiteurs ont pu découvrir une cinquantaine de toiles et de pastels « d'ici et d'ailleurs » et apprécier le style éclectique de l'artiste breton. Pénétré par sa terre natale du Cap Sizun, il peint avec justesse la luminosité des ciels bretons, le mouvement de la mer par temps calme ou tempétueux. L'intensité expressive de ses portraits frappe tout autant. Au travers des visages, c'est une vie qui se raconte, illustrant le respect et l'affection qu'il porte aux marins et aux paysans.

Organisation : mairie d'Audierne, association Barrennig-Stagañ, Denis et Florent Lardic.



Art

Installation Clet Abraham au Raoulic du 14 août au 14 octobre

Le feu du Raoulic porte un nouveau regard sur l'embouchure du Goyen depuis l'installation éphémère réalisée par l'artiste Clet Abraham mi-août. Si la ville a accompagné Clet Abraham dans ses contacts avec les administrations de la Culture, du Syndicat des ports de Cornouaille ainsi que des Phares et Balises, l'artiste a pris à sa charge l'ensemble des coûts de sa création qui, comme ses détournements de panneaux de circulation, veut favoriser une attention accrue à l'environnement urbain et au patrimoine.

— Évènements organisés par les Associations

De très nombreuses animations ont eu lieu cet été. Vous pouvez retrouver la rétrospective envoyée par les associations sur le site Internet audierne.fr > rubrique « Actualités ».



Fête

Fête de la Science et de la Mer du 4 au 13 octobre

Pour sa troisième édition, la Fête de la Science et de la Mer s'est déroulée cette année sur le thème national de l'océan avec de nombreuses animations (conférences, animations avec les écoles, etc.), organisée notamment avec le cinéma Le Goyen. Retrouvez la rétrospective de l'évènement sur le site audierne.fr

Sport

Ladies Classic – 31 août et 1^{er} septembre

Pour sa 2^e édition, la Pointe du Raz Ladies Classic changeait de braquet pour organiser la finale de la Coupe de France Féminine Nationale 1. Un défi pour l'organisation, mais un pari réussi avec, à la clé, un superbe week-end de courses. Un grand bravo à l'organisation et à tous les bénévoles présents qui ont contribué à la réussite de l'évènement. À noter : dans le cadre de cette course le samedi matin étaient proposées 3 randonnées vélo et 2 randonnées pédestres, de quoi convenir à tout public.





Commune

Changement de nom pour la commune : Audierne ou Audierne-Esquibien ?

La commune nouvelle d'Audierne a vu le jour en 2016. Dès l'origine, elle entendait mettre en place un maire de la commune nouvelle aussi maire délégué de la commune historique d'Audierne et un maire délégué pour la commune historique d'Esquibien. Chaque commune déléguée conserve donc son nom et ses limites territoriales. Lors de cette fusion, seul le nom d'Audierne a subsisté pour nommer la commune nouvelle, au motif qu'il semblait « logique de tirer parti du nom le plus connu ».

Officiellement décidée au premier semestre 2015, pour une mise en application au 1^{er} janvier 2016, la fusion a été menée tambour battant, laissant aux habitants d'Esquibien le sentiment d'avoir été « oubliés, lésés ».

Une justification de la demande de changement de nom

Pour pallier à cet état de faits, des démarches sont en cours pour solliciter l'avis de tous les habitants de la commune sur un éventuel changement de nom : Audierne pourrait redevenir Audierne-Esquibien.

Toutefois, cette démarche est longue et fastidieuse. Elle débute par la rédaction d'une note explicative d'intention de la commune rappelant les raisons du choix du nom à modifier et les motivations pour changer de nom. Il va de soi, dans ces conditions, que l'avis de la population ajoute du poids à la démarche. Usuellement, les noms des anciennes communes sont simplement juxtaposés afin de respecter une certaine égalité. Mais, à l'époque, la municipalité a décidé de ne conserver que le nom d'Audierne.

Une consultation ouverte au public

Il existe plusieurs possibilités de consultation de la population. Le référendum a une portée décisionnelle. Il ne peut donc être utilisé que pour des décisions entrant dans le champ de compétence de la commune. Or le changement de nom d'une commune est une décision réglementaire ministérielle. Ce procédé n'est donc pas adapté. Une consultation pour avis des électeurs est envisageable. Elle se limite aux seules personnes inscrites sur les listes électorales. Une autre consultation pourrait être celle ouverte au public. Cependant, il faudra définir précisément ce public.

Les modalités de la consultation

Une information claire et suffisante permettra d'assurer de manière transparente la consultation décidée. Pour recueillir l'avis de la population, l'organisation d'un scrutin sera nécessaire. Il faudra mettre en œuvre les moyens de contrôle pour assurer la sincérité de cette consultation. Il s'agira de retenir le choix qui remporte le plus de suffrage : Audierne ou Audierne-Esquibien

Délai et analyse

Un délai raisonnable, durant une période adaptée, sera décidé afin que les personnes concernées puissent participer dans les meilleures conditions possibles. À l'issue du vote, les résultats seront communiqués avec le taux de participation. La démarche choisie sera présentée pour acceptation en conseil municipal avant la fin de l'année.

Une acceptation pour le changement de nom soumise à une longue procédure

Si le nom d'Audierne seul arrive en tête, la procédure sera finalisée et le nom actuel conservé. Si le vote est favorable au nouveau nom Audierne-Esquibien, une nouvelle délibération du conseil municipal prendra acte de ce choix et décidera du lancement officiel de la demande auprès du préfet du Finistère. Celui-ci, après consultation des archives départementales, saisira le conseil départemental pour avis et transmettra le dossier complet au ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales. C'est ce dernier qui acceptera ou non le changement de nom. Si le nouveau nom est accepté, le décret sera publié au Journal officiel pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier de l'année qui suivra l'acceptation de la demande.



Théâtre Georges-Madec Au centre du bourg d'Esquibien.

Ciné/conférences/concerts/spectacles

- **13 octobre à 17 h** – Ciné-conférence *La Route des Grandes Alpes*.
- **16 octobre à 16 h** – Spectacle *Pirate patata*.
- **27 octobre à 17 h** – Ciné-conférence *La Bolivie*.
- **24 novembre à 17 h** – Ciné-conférence *Tokyo*.
- **30 novembre à 20 h 30** – Concert Johnny Rider Band.
- **15 décembre à 17 h** – Ciné-conférence *Les Açores*.

Le théâtre du Bout du Monde présentera le 7 décembre à 20 h 30 « L'héritage de tante Germaine Dagorn-Cooper » au théâtre Georges Madec.



Fête de la Soupe

● **Le dimanche 20 octobre à partir de 12 h** à la salle polyvalente (place du 8 mai 1945) se tiendra la fête de la Soupe. Anti-gaspi, anti-vie chère, anti-blues..., plein de bonnes recettes traditionnelles et innovantes. Entrée : 5 €. Bol en faïence offert. Marché de cucurbitacées, animations, stands d'artisans...

Visites de quartier

- **29 septembre.**
- **13 octobre.**
- **17 novembre.**

De gauche à droite : *Spectacle Pirate patata*, *Ciné-conférence La Bolivie*, *Ciné-conférence Tokyo*.



Marché d'Artisanat d'Art

● **7 et 8 décembre**, 15^e évènement organisé par l'association Barrennig-Stagañ, à l'Inscription maritime.

Journée de l'arbre

● **Le 9 novembre**, les enfants ayant eu 10 ans en 2023 recevront chacun un arbre et des conseils pour sa plantation. L'équipe espaces verts plantera un arbre sur un terrain communal. Les enfants concernés s'inscrivent auprès de leur école *via* le formulaire ou à l'adresse enfance.jeunesse@audierne.bzh



Le Goyen en Lumières

● **Du vendredi 13 décembre au lundi 6 janvier**, illuminations et animations.

— Rénover, entretenir et protéger



Sécurisation

Finalisation du mur de soutènement rue Marcellin-Berthelot

Les travaux de sécurité liés au risque de chutes de pleine hauteur et concernant la pose du garde-corps aux abords de la propriété d'un riverain ont été finalisés par l'entreprise Corlay début juillet.



Sécurisation

Blockhaus de Trez-Goarem

La porte du blockhaus de Trez-Goarem a été changée par l'entreprise Precisteel.

Travaux à venir

- Sécurisation de la falaise des Capucins.
- Centre technique finalisé.
- Optimisation énergétique de la bibliothèque d'Esquibien et de la salle de tennis de table.
- Création du jardin du Souvenir.



Amélioration du cadre de vie

Plaine sportive

Le transformateur Enedis a été embelli par le graffeur Hoz.



Amélioration du cadre de vie

Stationnement

Création d'un emplacement réservé aux motos place de la Liberté.



Aménagement paysager

Rue Laennec

Des jardinières ont été mises en place par l'équipe espaces verts dans la rue Laennec.



Sécurisation

Rampe rue Musset

Les garde-corps dans la rampe de la rue Alfred-de-Musset vers le haut du cimetière de Saint-Raymond ont été remplacés.



Amélioration du cadre de vie

Appuis vélos

Dans le cadre des mobilités douces, des appuis-vélos ont été installés en centre-ville. D'autres structures sont envisagées à l'automne sur le front de mer.

Amélioration du cadre de vie

Fin de la rénovation du parc d'éclairage public

Grâce à l'action conjointe de la Banque des Territoires (BdT) et du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), la rénovation du parc d'éclairage public a pu être finalisée au printemps. Désormais, l'ensemble de la commune est équipé en 100 % LED.



Inauguration du projet Intracting le 26 juillet, en présence des représentants de la Banque des Territoires, du SDEF, d'INEO et de la ville d'Audiernne.

Mobilité

Se déplacer : changer ses habitudes

Se déplacer, dans le Cap Sizun et dans Audierne, Esquibien et ses environs, peut créer certaines difficultés. En effet, faire ses courses ou se présenter à un rendez-vous peut s'avérer difficile pour ceux qui ne disposent pas de moyens de locomotion individuels. Les petits trajets sont très mal desservis par cars régionaux et les taxis ne sont pas toujours disponibles pour cela. Quant aux déplacements plus longs, là encore, les services de cars sont peu nombreux, parfois inexistantes et les horaires conviennent rarement.

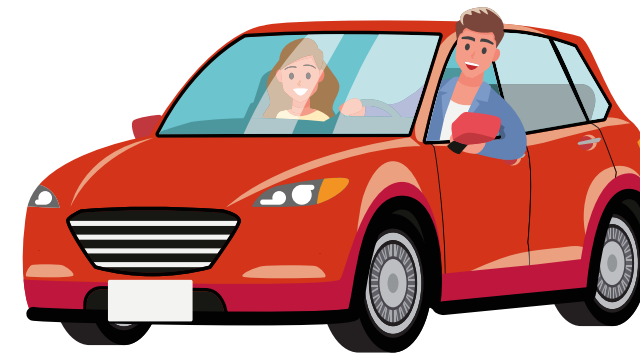


La mobilité, un enjeu majeur

C'est donc tout naturellement que le projet de territoire du Cap Sizun-Pointe du Raz, s'est penché sur ce problème, au cœur des enjeux environnementaux et financiers (coûts des déplacements). La sécurité des déplacements, l'accès aux services et l'autonomie des personnes sont des enjeux majeurs. La hausse du coût des énergies et du prix des voitures risque à terme de remettre en question la voiture individuelle, et imposera la recherche d'une meilleure complémentarité entre les modes de déplacement (vélos, covoiturage, transports en commun...). C'est dans cette optique que la communauté de communes travaille sur de nouvelles solutions de mobilité.

Le transport solidaire Atchoum

Un service de transport solidaire avec l'association Atchoum - Mobilité village va être expérimenté. Ce service repose sur la mise en relation de conducteurs bénévoles qui acceptent de donner un peu de leur temps pour conduire les personnes âgées sollicitant un déplacement. Il convient ainsi de préserver le lien social en développant un covoiturage solidaire, en facilitant l'accès aux commerces, aux différents services et aux loisirs. L'accueil se fait par l'intermédiaire d'une plateforme téléphonique où la demande sera traitée par un intermédiaire qui, *via* le réseau de conducteurs solidaires, organise le lien entre le besoin de déplacement de la personne et le conducteur qui va pouvoir la conduire et l'accompagner. Le paiement se fait avec des « tickets mobilités ». Cette solution devrait être opérationnelle cet hiver. Le coût de cette solution pour la collectivité est de 19 363 € HT sur 3 ans. Un apport « Fonds vert » accordé en août 2024 réduit le coût de 50 %.



Le covoiturage pour les actifs Karos

Cette solution s'adresse aux conducteurs en activité qui roulent souvent seuls. Le dispositif retenu met en relation des usagers *via* l'application Karos afin de développer le covoiturage. La loi d'orientation des mobilités de 2019 permet de subventionner les trajets en covoiturage sur le modèle du transport en commun. Ainsi, la collectivité participera aux frais du passager pour que son trajet covoituré lui coûte 0,50 € de 5 à 30 kilomètres. Le conducteur sera indemnisé entre 2 et 3 € sur ces distances. Une expérimentation d'un an sera lancée à partir d'octobre. Le soutien de l'État, comme pour le dispositif Atchoum, peut aller jusqu'à 50 %.

Intermodalité

Au Stum, un pôle intermodal verra le jour. Il permettra de centraliser sur un même parking, les voitures pour le covoiturage, les cars, les taxis, les vélos afin de faciliter l'interactivité entre tous ces moyens de locomotion.

Le schéma directeur vélos

Cette stratégie de la mobilité conduit aussi à l'élaboration d'un schéma directeur des aménagements cyclables pour le Cap Sizun. C'est un outil indispensable pour planifier la mise en place d'un réseau cyclable cohérent couvrant la totalité du territoire. Ce schéma doit dresser un état des lieux, recenser les besoins, cartographier les itinéraires projetés, définir les animations et les services nécessaires pour développer l'usage du vélo, etc. C'est un document-cadre permettant la visibilité sur le projet de mobilité à vélo, à moyen terme. Il sera finalisé en 2025. Les communes seront associées à ce travail pour identifier les liaisons les plus pertinentes et valider les aménagements envisagés. Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) a pré-identifié les liaisons possibles entre différents points du territoire de l'Ouest Cornouaille, mais cela reste encore à affiner et à valider.

La collectivité lauréate d'AVELO3

Par ailleurs, la communauté de communes est lauréate de l'appel à projets « AVELO3 » dont l'objectif est de « normaliser le vélo comme mode de déplacement à part entière et en sécurité » dans les territoires. Ainsi, la communauté pourra bénéficier d'un soutien de l'État jusqu'en 2027, pour réaliser des études, mettre en place des services ou encore créer des événements sur le vélo (en mai 2024, « Mai à vélo a été une réussite »).

À défaut de pouvoir soutenir financièrement la mise en place d'une régie de transport, la communauté de communes cherche des solutions pour faciliter les transports de nos concitoyens. Que ce soit pour des raisons financières ou écologiques, nous devons changer nos habitudes de déplacement.



Youtar

Cette voie aménagée pour les cyclistes et les piétons relie la baie d'Audierne à celle de Douarnenez. Longue de 12 kilomètres, elle part de l'Aquashow d'Audierne, passe à Pont-Croix pour atteindre la plage de Pors-Peuron à Beuzec-Cap-Sizun. Elle suit en partie, le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer.

— Nouvelles entreprises



La Cambuse

Bar tabac – Pub et planches apéritives.

Nicolas Poizat et son équipe, Gwladys, Luana et Nathanaël, ont repris depuis le mois de juin La Cambuse.

7, place de la République.

Mail : nicolaspoizat69@gmail.com

Facebook : La Cambuse

Instagram : lacambuse.audierne

● Du lundi au samedi de 8 h à 22 h.

Dimanche de 10 h à 22 h. Fermé le mardi.

TY YS Hôtel

Hôtel-restaurant, bar à cocktails

Le Roi Gradlon change de nom et de direction.

Rendez-vous désormais à TY YS,

dirigé par Samuel Ramos Giquel.

3, avenue Manu Brusq.

Tél. : 02 98 70 04 51

Mail : accueil@tyys-hotel.fr

Facebook : Tyys Hôtel

Instagram : tyyshotel

● Ouvert toute l'année 7j/7. Bar de 11 h à 22 h.

Fermeture exceptionnelle pour travaux

du 12 novembre au 12 décembre 2024.



Semaines du tourisme économique et des savoir-faire

Le plus grand évènement en France dédié à la visite d'entreprises en Bretagne : 400 entreprises ouvrent leurs portes pendant les vacances de la Toussaint.

Il aura lieu du 21 octobre au 3 novembre 2024 sur l'ensemble du territoire breton, dans 400 entreprises et organisations participantes. Autant de possibilités pour (re)découvrir les coulisses des entreprises locales qui façonnent l'identité du territoire. Les plus jeunes pourront ainsi voir le décor de métiers parfois méconnus.

Retrouvez les entreprises participantes au Cap Sizun et dans l'ensemble de la Bretagne : <https://semaines-tourisme-economique.bzh/>



Espace France services

Ateliers d'accompagnement sur la mobilité

En partenariat avec Mobil'emploi, Yohann Cadiou et Iwan Le Clec'h animent des ateliers pour les usagers souhaitant connaître les différentes façons de se déplacer. Ces ateliers sont basés sur trois thèmes :

- Apprendre à utiliser les outils numériques pour se déplacer (cet atelier a déjà eu lieu le 16 septembre).
- Acheter des titres de transport en ligne : 4 novembre.
- Savoir préparer et organiser un trajet en transports en communs avec l'aide d'outils numériques : 2 décembre.

Ateliers sécurité numérique

- Données pratiques pour naviguer en toute sécurité sur Internet (cet atelier a eu lieu le 23 septembre).
- Créer un mot de passe robuste (cet atelier a eu lieu le 7 octobre).

Programme « Pour bien vivre en Bretagne »

Ateliers Bien vivre sa retraite :

Ce parcours global propose notamment six ateliers sur l'alimentation, le sommeil, les accidents vasculaires cérébraux, la mémoire, l'aménagement du domicile et le lien social.

Ateliers gratuits organisés par Brain Up les mardis 15 octobre, 5, 12 et 19, 26 novembre et 3 décembre.

Ateliers Aide aux aidants :

Information collective le mardi 14 janvier 2025 de 10 h à 12 h
Ateliers gratuits les 28 janvier, 4 et 25 février, 4, 11, 18 et 25 mars 2025 pour acquérir des techniques simples à mettre en œuvre et pour envisager toutes les dimensions du toucher et ses répercussions sur la personne.

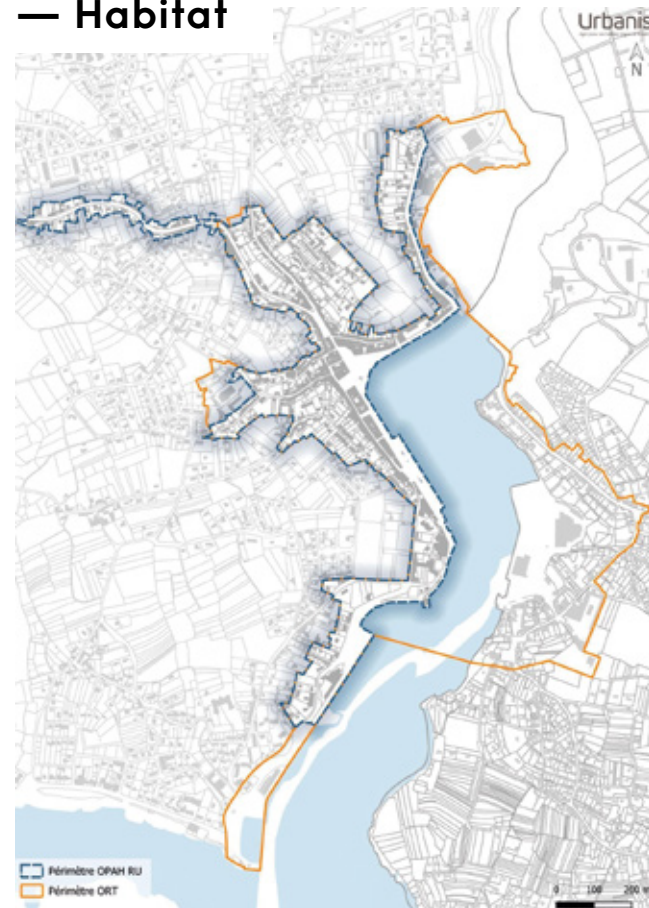
Ateliers Bien chez soi :

Information collective le mardi 1^{er} avril 2025 puis ateliers gratuits à partir du 22 avril.

- Pour un logement pratique et confortable : astuces et conseils. Mardi 22 avril à 10 h.
- Les gestes et postures dans les activités de la vie quotidienne. Mardi 29 avril à 10 h.
- Facilitez-vous la vie : le secret des accessoires innovants (avec essai du matériel). Mardi 6 mai à 10 h.
- L'habitat durable : l'importance des relations habitat santé.
- Confort – économies et les moyens d'agir. Mardi 13 mai à 10 h.
- L'aménagement du logement et les aides existantes : comment se faire accompagner dans son projet. Mardi 20 mai à 10 h.

Renseignements et inscriptions auprès de France services au 02 98 70 08 78.

— Habitat



Des immeubles réhabilités, des façades colorées

L'attractivité de l'habitat et les actions de lutte contre la dégradation du parc de logement, notamment l'habitat indigne, sont au cœur des objectifs du dispositif PVD (Petites Villes de Demain) pour le centre-ville d'Audierne. Si l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet d'allouer des aides financières aux propriétaires privés afin de réaliser les travaux d'amélioration énergétique et d'adaptation au handicap/vieillesse, sous condition de ressources, l'OPAH-RU (Renouvellement Urbain) vise la requalification des immeubles dégradés du centre-ville. Les objectifs quantitatifs de l'opération sont de rénover 68 logements sur 5 ans dans le centre-ville (40 logements occupés par leur propriétaire, 28 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés).

Signature d'une convention

Dans ce cadre, une convention a été rédigée, entre l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), la communauté de communes et Audierne, pour définir le périmètre concerné pour la résorption de ces habitats insalubres.

Les démarches pour les logements insalubres

Acceptée en septembre par le conseil communautaire et en octobre par le conseil municipal de la commune, cette convention sera présentée à la signature du préfet afin de pouvoir déclencher l'opération fin-octobre/début novembre. Cela permettra d'accompagner les propriétaires pour la réhabilitation des logements en très mauvais état situés dans un périmètre précis (voir la carte). Pour cela, la communauté de communes a recruté un prestataire spécialisé : Urbanis. Un contact se fera avec le bureau d'études Urbanis à l'espace France services.

Des maisons parées de plusieurs couleurs

Pour le ravalement chromatique des façades, les lieux concernés sont la place de la République, la place Gambetta et la rue du 14 juillet jusqu'à l'embranchement avec la rue Aristide-Briand. Cela représente une aide de la commune et de la communauté de communes pour 50 immeubles. Une charte sur le ravalement des façades, avec l'aide d'un architecte coloriste, orientera vers les pouvant être utilisées. L'aide pour ces ravalements se fera également auprès d'Urbanis.

Tous renseignements à l'espace France services

17, rue Lamartine, Audierne. Tél. : 02 98 70 08 78.

Logements à réhabiliter à Audierne : Maëlle Bonizec.

Logements dans le Périmètre Convention : Urbanis.

Les aides

Engagement financier (aides aux travaux des particuliers) :

ANAH : 2 101 700 €

Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz :

304 063 €

Mairie d'Audierne : 304 063 €

Projets de logements

La création de onze lots et d'un parking, confiée à Polimmo, est en cours d'aménagement. L'impasse y conduisant, perpendiculaire au boulevard Jean-Moulin, à Sainte-Évette, a été dénommée Théophile Briant.

Deux projets sont en cours de programmation avec Bretagne Ouest Accession, filiale de l'OPAC Quimper Cornouaille : dans le quartier de Keristum à Audierne et route de la Pointe du Raz à Esquibien.

— Culture, histoire et patrimoine



Réouverture du cinéma Le Goyen

Le cinéma a réouvert en août, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs. Retrouvez les événements marquants qui ont animé le cinéma et la programmation à venir sur cinemalegoyen.fr

80 ans de la Libération d'Audierne

Le 20 septembre 2024 marque les 80 ans de la Libération d'Audierne et par la même du Finistère. Dans ce cadre plusieurs expositions ont témoigné de l'Occupation et de la Libération d'Audierne et du Cap Sizun : au collège de Locquéran, à l'Inscription maritime, à l'EHPAD, à la bibliothèque d'Esquibien, dans les mairies d'Audierne et d'Esquibien. Elles se sont appuyées sur des initiatives municipales et associatives, comme celles de l'Association des amis du musée maritime du Cap Sizun et de Culture et Patrimoine.

Des médiations suivies par un public nombreux ont accompagné la diffusion des mémoires recueillies par Culture et Patrimoine ainsi que la réalisation du parcours mémoriel réalisé par la commune.

Le 20 septembre a été l'occasion d'accueillir « Le Corbeau des mers », dernier navire du quartier maritime d'Audierne en état de naviguer ayant répondu à l'appel du 18 juin 1940, et de fêter la Libération.

Les recherches d'archives et des témoignages spontanés reçus à cette occasion en mairie, apportent des éclairages sur des événements et des acteurs peu mentionnés, voire omis, dont il convient encore d'écrire l'histoire.



Promotion de la langue bretonne : cours du soir en breton

- Le lundi soir 20 h à la maison des associations de Plouhinec pour les débutants.
- Le mercredi soir cours niveaux 3 et 4 à l'espace Bolloré à Pont-Croix.
- Le jeudi soir niveaux 2 et 8 à l'espace Bolloré à Pont-Croix.



— Rétrospective



Fête de la Musique du 29 juin

Lors de la fête de la Musique, 3^e édition, organisée par l'APE de l'école Pierre-Le Lec, concert et ambiance festive étaient au rendez-vous sous une météo clémente.

Permis piéton et permis Internet

En partenariat avec la gendarmerie d'Audierne, parmi les élèves de l'école Pierre-Le Lec, le cycle 2 a passé le permis piéton et le cycle 3, le permis Internet. Durant un après-midi, les enfants ont été sensibilisés aux dangers routiers, aux règles de prudence indispensables à leur sécurité et à celle d'autrui.

Le permis Internet rentre dans le cadre d'un programme national de prévention afin de responsabiliser les enfants pour un usage vigilant sur la navigation, la messagerie et les réseaux sociaux.

Fiers et ravis de ces échanges, tous sont repartis avec leurs permis en poche et un guide à l'attention des parents.



Initiation sportive de l'école Pierre-Le Lec

La municipalité souhaite développer et aménager des espaces pour les jeunes. Après concertation avec la population, le projet de la plaine sportive voit le jour. Des aménagements ont été installés. Le 5 juillet a été organisée, avec l'école Pierre-Le Lec, une initiation sportive avec les associations sportive du Cap Sizun : handball, tennis, volley, basket-ball. Seule la matinée a permis une animation pour les maternelles avec l'association de handball. La météo a obligé à reporter la suite de cette initiation sportive à la rentrée.

Relogement des élèves de l'école Pierre-Le Lec

Pendant les travaux de réhabilitation de l'école Pierre-Le Lec, les élèves devront être relogés pendant 22 mois, mais dans quel emplacement ? Pour cela trois études de faisabilité ont été menées : la première examinait le parking de l'école du bourg d'Esquibien avec la mise en place d'Algéco. La deuxième envisageait aussi la mise en place d'Algéco, mais sur le parking de la place polyvalente d'Esquibien. La troisième étudiait les locaux de l'ex-collège rue Émile-Combes. Cette solution s'est révélée être le scénario préférentiel. Les élèves seront dans des bâtiments plus confortables. Les sanitaires seront à l'intérieur (cependant, il y a des aménagements à prévoir). Il sera possible de cuisiner sur place. La cour est privée donc sécurisée facilement. De plus, cette solution s'est avérée la moins onéreuse.



De gauche à droite et de haut en bas : École Sainte-Anne, École Pierre-Le Lec, L'Odyssée fantastique, par les élèves de l'école du Bourg.

Kermesses et spectacles

- À l'école Sainte-Anne, comme chaque année avant les grandes vacances, les élèves ont présenté un spectacle musical, une belle réussite grâce à la bonne humeur et à la découverte de jeunes talents.
- À Pierre-Le Lec, c'est sous le soleil que jeux bretons, crêpes et tombola ont ravi parents et grands-parents.
- L'école du Bourg d'Esquibien a présenté un très beau spectacle le 11 juin au théâtre Georges Madec ! Le conte *L'Odyssée fantastique* a été écrit par les « grands », élèves de Christophe, et les « moyens », élèves d'Annie, ont ajouté leurs idées. Les petits de maternelle ont, eux aussi, joué leur rôle. Deux animatrices de l'école de musique du Cap Sizun les ont guidés, Marie pour les chants et Valentine pour les chorégraphies.

Les spectateurs ont fait un joli voyage, emportés par des enfants très impliqués dans leur projet. La salle – comble – a longtemps applaudi les jeunes artistes, leurs enseignants et leurs encadrantes.

— Environnement



Sortie à la découverte des algues.

Le Label Pavillon bleu

Le Pavillon bleu est un label touristique et environnemental international qui distingue chaque année les plages qui mettent en œuvre une politique respectueuse de l'environnement. En France, il est décerné par l'association Teragir. Le label a été renouvelé cette année encore pour les plages de Trezcadec et de Trez Goarem. C'est dans cette logique que des activités d'éducation à l'environnement ont été réalisées, notamment des balades nature sur l'importance des dunes, la découverte des algues de la laisse de mer, une réflexion sur l'évolution du littoral ainsi qu'une information sur les échouages des cétacés sur les côtes du Finistère.

Un espace d'accueil personnalisé

Deux conventions, l'une avec le Comité de la Ligue contre le Cancer du Finistère et l'autre avec l'association Asalée, ont été signées avec la commune d'Audierne pour mettre à leur disposition un espace, situé place Jean-Perrot, pour permettre un accueil, un accompagnement individuel et faciliter la confidentialité des échanges.

— Santé



Un bel après-midi

Sept des habitants de l'EHPAD Audierne-Pont-Croix, étaient les premiers sur les lieux pour profiter du fest-noz du 9 août.

Politique

Le logement

Sujet primordial depuis de nombreux mois, il devrait être l'objet de toute l'attention de la mairie. On déplore pourtant que rien n'ait été fait depuis le début du mandat dans ce domaine, alors que l'attente est grande et que bien des projets de développement ne voient pas le jour par manque de logements. Combien d'entreprises n'ont pu recruter par faute d'hébergement pour leurs salariés ? Combien de jeunes ont été dans l'impossibilité de venir habiter dans notre commune, alors que leur souhait était d'y apporter leur dynamisme et leurs idées ? Pire encore, combien de nos jeunes ont été contraints de la quitter ? On ne peut pas déplorer la baisse des effectifs scolaires et rester l'arme au pied sur le sujet primordial du logement. Cet attentisme est extrêmement préjudiciable au développement de notre commune, il la condamne au surplace, voire au déclin.

Pourtant, des possibilités de construction existent. La municipalité est propriétaire de terrains constructibles et il ne tient qu'à elle de les urbaniser pour offrir de nouvelles possibilités de logements. Pourquoi rien n'a été entrepris dans ce domaine depuis bientôt cinq ans ? Notre action, au sein de la municipalité, est loin de l'opposition systématique : nous questionnons, argumentons et faisons des propositions lors des débats. Et il nous arrive régulièrement de voter avec la majorité. Mais des sujets de fond, délaissés depuis cinq ans, nous obligent à mettre le doigt sur les manquements graves que nous pouvons constater. Le logement en est un. Nous souhaitons à chacun et en particulier à nos associations qui ont œuvré tout l'été et à celles qui reprennent leurs activités, un bel automne. Nous les remercions sincèrement et les félicitons pour leur action indispensable au bien vivre à Audierne et à Esquibien. Bel automne à tous.

Les élus du groupe de l'opposition « Plus forts ensemble » : Corinne Briant, Agnès Callou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillon, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Scullier.

Nous voulions apporter notre soutien au collectif "Cap sizun/Taxe d'habitation." Devant tant de silence de la part de notre municipalité, mais aussi de la communauté de commune, nous devons constater que les habitants du cap deviennent bien des vaches à lait. Face à des personnes assoiffées de pouvoir et de maîtrise sur nos vies, il faut réagir et j'invite qui le souhaite de se rapprocher de ce collectif afin de faire connaître votre mécontentement. Tout augment, sauf nos salaires. Doit-on continuer à courber l'échine et à payer sans un mot ? Ah oui, le cinéma est enfin ouvert, quel exploit de rapidité.

Démocratie et Transparence : Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Ces tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la rédaction du journal, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.

— Ils ont choisi de vivre à Audierne



De la baguette aux pneus, c'est gonflé !

Christopher Billam est australien. Il a choisi de venir vivre à Audierne après de nombreuses péripéties professionnelles et familiales.

Beaucoup de déménagements

Il est né en Australie d'où il part pour la France à l'âge de 14 ans. Il passe son bac à Cannes, est reçu à HEC, rejoint l'Angleterre en 1988. Il plante, à Londres, une société bretonne de boulangerie/viennoiserie. En 1990, pour des raisons familiales, Christopher part en Écosse. Il installe un site international de vente en ligne de pneus de voitures, en créant un puissant logiciel. Cet achat en ligne est courant aux États-Unis et en Grande-Bretagne. À cause du Brexit, il retourne en France, à Rambouillet, en 2020. Il a 5 enfants : deux garçons et trois filles. L'un vit en Norvège, un autre au sud de Londres et les trois autres à Édimbourg.

Un endroit de rêve

Cela fait quatre ans qu'il recherchait avec beaucoup d'exigences, une maison en Bretagne. Audierne répondait à tous ses souhaits. Christopher a trouvé le lieu de ses rêves sur les hauteurs de la commune et s'y est installé définitivement

avec sa compagne. Il y poursuit sa vie professionnelle. Son activité est très compatible avec Audierne, la connexion à ses systèmes logiciels hébergés dans toute l'Europe ne posant aucun problème.

S'investir dans la commune

Il aime la natation, la planche à voile, les randonnées, le cinéma (surtout français), la cuisine française, l'écologie... Il suit avec un grand intérêt une recherche relativement avancée qui permettrait de remplacer le caoutchouc, composé de latex issu de l'hévéa, par une substance extraite du pissenlit !!! En effet, si l'hévéa demande sept ans avant de produire, le pissenlit ne met qu'un an et pousse dans des régions à climat tempéré. Affaire à suivre.

Christopher a lancé, avec beaucoup de détermination, une démarche pour acquérir la nationalité française. Il a un souhait : s'investir dans la commune.



L'amour « vaches »

Anna Pelleteur a 28 ans. Avec son frère Jean-Mathieu, ils ont pris la suite logique de leurs grands-parents et de leurs parents. Anna en parle avec émotion : « Ma grand-mère Thérèse et mon grand-père Jean Le Bars faisaient du porte-à-porte à Audierne pour vendre du lait tous les matins. J'espère qu'ils sont fiers de nous ! » Heureuse d'avoir participé à la sauvegarde des bâtiments de la ferme, car ils ont une âme. « J'ai tant appris de ma famille », ajoute-t-elle.

Une fromagerie bien conçue

Anna a commencé par chercher sa voie. En 2015, elle part au Canada où elle s'intéresse à la création de fromages. Elle intègre une école de fromagerie dans les Vosges et travaille en alternance dans une ferme jusqu'en 2018. Elle élabore alors son projet : construire une fromagerie. La réalisation des produits nécessite plusieurs ajustements et l'ouverture du magasin se fera le 12 décembre 2020. Dans ce magasin, tout est bio, on y trouve du lait, de la crème, du beurre, des yaourts, du fromage (la Tomme du Cap et l'Eskibihan) et aussi de la viande. La tomme est affinée sur des planches issues des châtaigniers de la ferme. La majorité des produits se vendent en vrac ou dans des contenants en verre.

Des vaches bien traitées, des fermiers bien organisés

Pour cela, il faut un lait parfait. L'alimentation des vaches, faite d'herbe et de foin, en est garante. Les veaux sont élevés sous la mère. Tout est pensé pour le confort des animaux et des fermiers en réduisant le maximum de déchets au niveau de la ferme. « Nous avons le même nombre de vaches que nos parents, mais la production de lait est moindre. Elles sont de race différente et nous ne les trayons qu'une fois par jour. » Du photovoltaïque a été mis en place. Un séchoir à foin vient d'être installé. « Mon frère et moi sommes polyvalents, et prenons des vacances en alternance. »

Des journées très remplies

Même bien organisées, les journées de travail sont lourdes. Tous les matins, il faut être sur le champ, à 8 h, pour faire rentrer les vaches à la ferme. Cela peut prendre une heure. Ensuite, c'est la traite, les soins, faire boire les veaux. Il faut

souvent réparer les clôtures avant d'amener les vaches dans un nouveau champ et tout cela, avant midi ! D'autres tâches attendent après l'arrivée du lait. D'abord, c'est la fabrication des fromages qui se termine vers 13 h. Il faut ensuite les retourner, les affiner trois fois par semaine. Sans parler de la réalisation des autres produits qui seront vendus au magasin, à l'intérieur de la ferme. Avant la fin de la journée, il ne faudra pas oublier de faire boire les veaux ! S'y ajoutent les livraisons, la récolte de l'herbe pour nourrir les vaches et tous les problèmes administratifs à régler.

La passion du métier

Anna et son frère ne sont pas seuls pour réaliser toutes leurs tâches. Ils ont embauché en local deux personnes, Kevin et Gwena, pour la fromagerie et la ferme. Deux saisonniers ont aussi été engagés. « Cela permet de créer des emplois basés sur l'autonomie et la confiance », affirme Anna.

Avec un grand sourire, elle ajoute : « J'ai une vraie passion pour mon métier. Je ne vais jamais à reculons au travail. J'aime particulièrement le matin quand je suis seule avec les animaux. » Nul doute qu'elle est très attachée à ses vaches qui lui fournissent ce bon lait avec lequel elle peut exercer sa passion pour la création de produits d'une très grande qualité écologique et gustative. « Ce sont les gens du coin qui nous permettent de vivre. On constate qu'ils aiment consommer local et que cela les incite à cuisiner. Je suis très gratifiée quand je les vois sourire en goûtant nos produits ! »

Esquibio 5, village de Cosquer Vihan. Tél. : 06 74 28 18 38.

Vente à la ferme le mardi et le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 11 h à 13 h.

En pratique

Suite à une erreur de transmission des actes d'état civil dans le journal municipal Gwaien n°13, le décès de monsieur Jean-Paul Laporte a été annoncé en lieu et place de celui de son épouse Madame Michelle Laporte, née Pichavant. Nous exprimons notre profond regret à la famille pour cette erreur malencontreuse.

Mai - Août 2024

Ils sont arrivés parmi nous

18.06 CLOAREC Louvie
22.07 KERSAUDY Illan
05.08 SIMON Anaé
09.08 ROUDAUT Mattia
26.08 GRÉGORINI Tylio

Ils se sont dit oui

07.05 TORZ Ioan et DUNCA Laura
22.06 LANCOU Éric et CARIOU Christelle
27.07 JEANNINGROS Olivier et NESSMANN Catherine

Ils nous ont quittés

Mai
BRÉHONNET Céline née JAMIN, CLECH Jean-Yves, FRONVILLE Marianne, GAZAY François, LARDIC Marcelle née BOLZER, BOSSER Adolphe, DONNART Jean.

Juin

LE GOFF Gilberte née PERON, TRONCHON André, JAFFRY Maryline née BREHONNET, LE LAY Jean-Jacques, FROMENTOUX André.

Juillet

LAINÉ René, GALL André.

Août

GORAGUER Joseph, LE LAY Bernadette née LE BERRE, CASTREC Anne-Marie, GUIFFANT Jeanne, ANSQUER Jean-Michel.

Horaires éclairage public

Maintien de l'éclairage public jusqu'à 2 h du matin le long du littoral, hors zone de pêche qui reste allumée toute la nuit. Pour plus d'information, voir l'arrêté du maire n°P-PM2024-011.

Vœux du maire

Samedi 18 janvier à 18 h à la salle polyvalente d'Esquibien.

Recensement

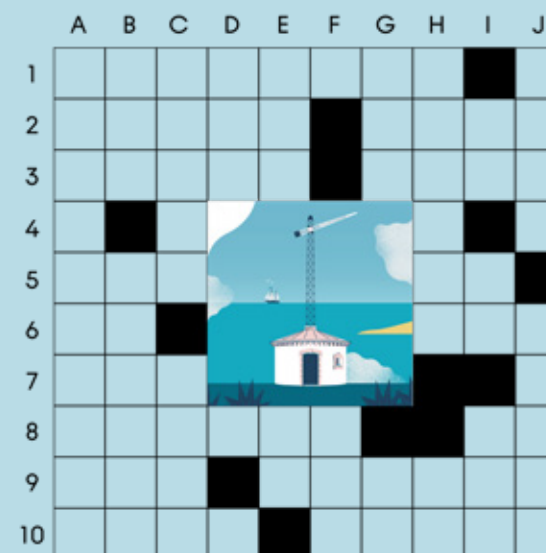


Du 16 janvier au 15 février 2025 aura lieu la campagne de recensement 2025 de la population.

Gwaien

Directeur de la publication : *Gurvan Kerloc'h*.
Rédactrice en chef : *Simone Jourand*.
Comité de rédaction : *Caroline Guilhou-Charron, Véronique Madec, Armelle Brard, Michèle Lacour, Michel Collorec, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Didier Loas, Pierre-Marie Bosser*.
Relecture-correction : *Raphaëlle Vinon*.
Ont participé à la rédaction : *Isabelle Cossec-Petit, Boris Moigne, Dimitri Poixe, Guillemette Loas*.
Crédits photos et illustrations : *service communication, Michel Collorec, Armelle Brard, Colette Cloarec, Boris Moigne, Isabelle Cossec-Petit, Yves Le Mao, Georges Castel, Michèle Lacour, Véronique Madec*.

Mots croisés d'Audierne, de Victor Kersaudy



Horizontalement : 1. La plus belle ville du Cap Sizun. 2. C'est une mesure de longueur, de volume, de poids – Utilisai. 3. Fusion de la glace – Table pour présenter des marchandises. 5. Saison des vacances – 12 mois. 6. Consonne doublée – Sans effet. 7. Le plus grand fleuve d'Afrique. 8. Elle retient la vedette à quai – Dieu solaire des Égyptiens. 9. Partie intérieure du pain en désordre – Qui appartient au dos. 10. Cathédrale de l'Orne – Panier de crabes.

Verticalement : A. Habitants de la plus belle ville du Cap Sizun. B. La page des gros titres – Travaillée d'arrache-pied. C. C'est le môle pour protéger l'entrée du port d'Audierne – Grosse vague. D. C'est la fin de la messe. E. Général américain renversé – Route départementale. F. Agent secret de Louis XV. G. Sans effets – Dieu solaire des Égyptiens. H. Partie du littoral recouvert par les marées – La sécurité sociale. I. Fleuve du Nord – Sans rien sur lui – Très court. J. Indispensable à la mouette – Comme une mer immobile.

Résultats des mots croisés du Gwaien n° 13

Horizontalement : 1-passerelle. 2-aras. ail. 3-laie. 4-langouste. 5-cet-SS. 6-orées-urée. 7-restaurant. 8-né-eu-amer. 9-Genève. 10-crevettes.

Verticalement : A-Paul Corenec. B-AR-aérée. C-saintes-dé. D-SS-été. E-sauge. F-reclus-et. G-assurant. H-lait-ramée. I-li-ébènes. J-élus-êtres.

Le poisson : sole.

Résultats des mots croisés dans le numéro suivant.
Nous remercions vivement monsieur Kersaudy pour son aimable participation à ce numéro du Gwaien.

Photo de couverture et 4^e de couverture :
Le Youtar, le long du Goyen, par Gérard Mével.
Conception graphique : Studio Fouin Zanardi.
Impression : Imprim'Vit.
Achévé d'imprimer : octobre 2024.
Date prévisionnelle des prochains conseils municipaux : Mercredi 16 octobre à 18 h 30 ; mercredi 11 décembre à 18 h 30.
Pour en savoir plus :
Facebook : @VilleAudierneEsquibien
Instagram : villeaudierne
Site Internet : audierne.fr
Tél. mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47
Tél. mairie d'Esquibien : 02 98 70 02 76

